Le mystérieux drame de Marquion

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Or, cette hache appartient à Jean-Louis Pérus ! Son coup fait, l'individu s'était enfui en refermant la porte à clé derrière lui.

Une accusation qui ne tient pas...

Dès l'arrivée des gendarmes, Pérus déclara qu'il soupçonnait un Italien, M. Giuseppe Centa d'avoir fait le coup.

Et voici comment il expliquait sa déclaration : « Centa, depuis longtemps, me devait cent francs, pour rentrer en possession de cet argent je lui envoyai le garde. A la suite de cette visite Centa vint chez moi dimanche matin au moment où je cassais du bois dans la cour avec la hache qui servit au crime ; une dispute éclata. l'Italien me menaça... C'est certainement lui qui a fait le coup. »

Centa, ouvrier bien noté, fut emmené à la gendarmerie où il proteste de son innocence. Depuis 20 heures il était, paraît-il, couché et dès le lendemain on le remettait en liberté.

...Et un mauvais alibi

Les gendarmes continuèrent leur enquête rendue difficile du fait que la victime ne pouvait parler. Ils recherchèrent alors à reconstituer l'emploi du temps de l'Pérus. Celui-ci leur donna des indications sur la façon dont il avait passé sa soirée et prétendit s'être rendu à l'estaminet tenu par le garde à 20 h. 45, où il aurait joué aux cartes jusqu'au moment où l'on vint le prévenir du drame.

Or le tenancier de l'estaminet prétend que Pérus n'est venu chez lui qu'à 21 h. 50. C'est justement l'heure approximative à laquelle fut commise la tentative de meurtre. Jean-Louis Pérus fut lui aussi, arrêté.

L'arrestation du mari

Lundi le parquet d'Arras se transportait sur les lieux. Étaient présents : MM. Lépingle, substitut du procureur de la République ; Masson, juge d'instruction ; Paguiez, commis-greffier et le docteur Réhague, médecin légiste.

Le médecin légiste constata que Mme Pérus avait reçu deux coups de hache à la figure, lui occasionnant deux plaies dont l'une partait de la base des cheveux jusqu'au nez et l'autre intéressait la région pariétale gauche. Il ordonna le transport de la blessée à l'hôpital Saint-Jean, à Arras. Ce transport a été effectué hier à midi.

A la suite d'interrogations, l'Italien Centa fut relâché et on maintint Pérus qui prit le chemin de la prison d'Arras. Circonstance troublante, la fillette Clotilde, qui a vraisemblablement vu quelque chose, aurait dit : « Papa m'a défendu de rien dire » !

La cause du drame ?

On se perd en conjectures sur la cause de ce drame. Toutefois nous avons recueilli une indication qui pourrait être intéressante. Mme Pérus était assez « regardante » et ne donnait que peu d'argent à son mari. On se disputait que peu d'argent à son mari. On se disputait souvent pour des questions de gros sous. Ne pourrait-on voir là la cause du ce drame ?

A. BOIDIN.

CHAPEAUX ABBAYE 2, Rue Esquermoise — LILLE —

Les facilités de transport accordées par les chemins de fer à l'occasion de la Foire commerciale de Lille

Des dispositions spéciales ont été prises par les réseaux de Chemins de Fer du Nord, de l'Alsace-Lorraine de l'Est et du P. L. M. en vue d'accorder des facilités de transport aux exposants et aux visiteurs de la Foire Commerciale Internationale de Lille, qui aura lieu du 6 au 22 avril.

La Foire Internationale de Lille, est, en effet mondialement classée au rang des principaux marchés d'échantillons, et l'importance sans cesse accrue, qu'elle a prise dans l'activité économique du pays a retenu l'attention des grands réseaux qui ont tenu à apporter leur collaboration en vue d'assurer à la Foire de Lille un nombre toujours plus considérable de visiteurs et d'acheteurs.

Pour les exposants et leur personnel, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés pour Lille par les gares des réseaux précités, pendant la période du 6 au 22 avril seront valables jusqu'au 23 mai inclus.

Pour les visiteurs, les dispositions suivantes ont été prises. Les billets d'aller et retour pour Lille délivrés aux voyageurs ordinaires à partir du 5 avril tant par les gares du Nord que par les gares et stations des réseaux de l'Est, de l'Alsace-Lorraine et du P. L. M. seront valables jusqu'au 23 avril inclus, et la délivrance de ces billets ainsi que l'utilisation des coupons de retour ne seront soumis à aucune formalité spéciale.

De plus bénéficieront d'une réduction de 50 % sur les prix des billets simples à place entière, les groupes d'au moins dix personnes adhérentes à une même organisation, industrielle ou agricole légalement constituée (associations syndicales, chambres syndicales, etc.), se rendant d'une gare du réseau du Nord ou d'une gare des réseaux de l'Est, d'Alsace-Lorraine et du P. L. M. à destination de Lille. Les personnes formant chaque groupement devront effectuer collectivement le voyage d'aller mais le voyage de retour pourra être effectué individuellement. Pour l'obtention de ces billets à prix réduit, les organisations dont il s'agit devront, pour chaque groupement, remettre à la gare de départ, une liste des personnes composant le groupement. Tous renseignements seront du reste, donnés dans les gares.

D'autre part, les marchandises admises à figurer à la Foire Commerciale de Lille bénéficieront sur tous les réseaux français de la gratuité du retour.

Avis à MM. les Exposants de la Foire Commerciale

Adressez-vous pour vos photographies, à la Photographie Industrielle, 23, rue Nationale, à Tourcoing.

NOTARIAT

Est nommé notaire, à la résidence d'Estaires M. Tacquet, en remplacement de M. Staes.

L'honorariat est conféré à M. Butruille, ancien notaire à la résidence d'Hénin-Liétard (Pas-de-Calais).

La reconstitution du crime de Mestorino

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ce que dit Mlle Suzanne Charnot

Invitée ensuite à fournir des explications sur le drame Mlle Suzanne Charnot, en larmes, a fait la déclaration suivante : « Je suis entrée dans le bureau de mon beau-frère au moment précis où Mestorino venait d'abattre Truphème d'un coup de poing. J'ignore si ce dernier avait eu non gifle Mestorino. Je suis aussitôt partie, affolée, me réfugier dans l'atelier, à droite en entrant où se trouvaient encore les ouvriers, sans donner d'explications sur les motifs de mon émotion.

Je suis retournée peu après dans le bureau et ce n'est qu'à ce moment sur la prière impérative de Mestorino de garder le silence sur ce qui venait de se passer, que je compris tout. Le soir, je vis mon beau-frère sortir le cadavre de l'appartement. »

Mlle Suzanne Charnot dut s'interrompre à ce moment, tant son émotion était grande. C'est à grand'peine qu'elle put achever sa déposition par cette phrase : « Je refermai moi-même la porte de l'appartement, et remis moi-même, comme chaque soir, la clef à la concierge. »

Après ces mots, Mlle Charnot s'évanouit et on dut, pendant une dizaine de minutes, lui prodiguer des soins et la transporter près de la fenêtre grande ouverte pour la faire revenir à elle.

Malgré cet aveu Mlle Suzanne Charnot, une jeune fille de 23 ans, blonde, frêle et de petite taille, qui ne paraît guère plus de 16, n. sera pas poursuivie, sa participation au crime n'étant pas établie et sa complicité étant toute fortuite.

SCENE ÉMOUVANTE

Avant le départ de Mlle Charnot de l'appartement, une scène assez émouvante dans son caractère inattendu se déroule dans l'antichambre où se pressaient magistrats, journalistes et policiers. Mlle Charnot ayant exprimé le désir d'embrasser son beau-frère, celui-ci avec la permission du juge, se jeta dans les bras de sa belle-sœur en lui demandant pardon à plusieurs reprises, avec une apparente émotion de l'avoir involontairement mêlée au crime. Ce, il, semble-t-il, le seul moment de repentir un peu sincère manifesté par l'assassin.

UN SAC DE TERRE FIGURE LE CADAVRE

Mestorino recouvra ensuite tout son calme pour prouver au juge d'instruction qu'il avait pu tout seul cacher le corps de Truphème dans un placard, puis le descendre par l'escalier, dès que la nuit fut venue.

Mestorino se leva, en effet, un sac pesant 65 kilos, le poids de la victime, le déposa aisément dans le placard de son bureau et le transporta avec une égale facilité jusqu'à la porte de l'appartement. L'expérience ayant suffi aux magistrats, Mestorino fut invité à ne pas poursuivre davantage cette scène qui aurait eu provoquer de regrettables incidents dans l'escalier plein à craquer de locataires, voire même de curieux qui avaient réussi à forcer le barrage.

Auparavant, Mestorino, retracant point par point sa courte lutte avec Truphème, avait simulé le geste de donner un coup de poing, puis d'assener un coup de tribouleit à un inspecteur qui joua le rôle de la victime. Le récit de l'assassin concorde avec ses précédentes déclarations. Il faut retenir seulement comme faits nouveaux la présence de Mlle Charnot au moment indiqué, et la précision relative au tampon de ouate qui provoqua la mort. L'interrogatoire se termina à midi moins dix.

Protégé par la police, Mestorino, les poignets de nouveau enchaînés, descendit l'escalier qui avait été entièrement évacué, traversa devant une double rangée de photographes l'entrée de l'immeuble, puis s'engouffra en courant dans la voiture de la police judiciaire qui démarra à toute allure vers la prison de la Santé.

Le geste sauvage d'un ivrogne à Louvroil

IL LABOURA AVEC UNE CHOPE CASSÉE LE VISAGE D'UN DE SES COMPAGNONS

Lundi dernier, vers 16 heures, deux camarades avaient fêté la Saint-Joseph dans divers cabarets et se trouvaient de ce fait sérieusement éméchés, lorsqu'ils vinrent échouer à l'estaminet, situé au n° 1 de la rue Dorlodot, à Sous-le-Bois.

Les deux amis, Marcel Bachelard 24 ans, garçon brasseur, domicilié à Maubeuge, rue du Chemin de fer, et Henri Girard, 25 ans, chauffeur d'usine, rue Dorlodot, s'attablèrent et entamèrent une conversation animée. Un moment après, un consommateur Hubert Stourme, 23 ans, domicilié 351, rue Jules-Gallois, entra au café et s'assit à la table des deux premiers.

La conversation alla son train et Girard racontait à Bachelard la volée magistrale qu'il avait flanquée à des gamins de l'usine ; Stourme, lui remarquer gentiment à Girard qu'il avait tort de battre de plus faibles que lui.

Ce dernier en convint, mais soudain Bachelard, sans souffler mot, bondit de son siège, saisit les chaises et, s'emparant d'une chope la brisa sur la tête de Stourme, puis, avec les débris lui laboura le visage et le cou.

Perdant son sang en abondance, Stourme s'affaissa ; puis le tenancier du cabaret, pour éviter des histoires, mit le blessé et son agresseur dehors.

La scène de sauvagerie se poursuivit dans la rue et Stourme, étant à terre, fut encore frappé à coups de poing par la brute déchaînée jusqu'à ce qu'un passant indigné, intervint.

La police fut mise au courant et tandis que le blessé recevait les soins du docteur Dath, qui pratiquait plusieurs points de sutures, Bachelard était arrêté dans un débit voisin où, il s'était réfugié.

Stourme a ensuite été reconduit à son domicile, où ces blessures le retiendront près d'un mois, sauf complications.

Bachelard a été écroué à Avesens.

Quant à Girard et au cabaretier, ils seront poursuivis, le premier pour ivresse, l'autre pour avoir vendu à boire à des hommes en état d'ébriété.

LA JOURNÉE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES RÉSULTATS DU 18 MARS

CLUB ATHLÉTIQUE DES SPORTS GÉNÉRAUX (JUNIORS) BAT ASSOCIATION SPORTIVE SAINTE-BARBE D'OIGNIES (JUNIORS), PAR 1 BUT A 0

Pour leur dernier match de championnat, les jeunes espoirs des « banquiers » ont infligé une défaite à la Sainte-Barbe d'Oignies qui tenait la tête du classement.

L'équipe Juniors de la Générale, de formation récente, a, pour sa première saison, donné toute satisfaction à ses dirigeants. Légèrement handicapée au début par suite des qualifications tardives, elle s'est, par la suite, imposée parmi les meilleures de la division et obtenu quelques succès contre l'A. S. H., l'U. S. C. H. et Marquillies.

Le succès de ce jour ouvre un bel horizon pour la saison prochaine, les dirigeants du C. A. S. G. ont, en effet, décidé de s'intéresser d'une façon sérieuse aux jeunes.

Jeunesse Sportive Ronchinoise bat par 2 buts à 1 Electric Club Lillois. — A noter que Ronchin jouait avec 9 joueurs. Les deux arrières sont à féliciter.

Football-Club de Marquette (1 A) bat C.A.S.G. (1 A), par 7 buts à 2. — Ce résultat n'est pas à retenir, les « ciel et blanc » n'alignant que sept équipiers.

C.A.S.G. (1 B) bat Olympique Lillois (3), par 2 buts à 0.

L'ÉQUIPE REPRÉSENTATIVE DE LA LAINE A BATTU CELLE DU LIN PAR 4 BUTS A 1

Le tournoi triangulaire du textile vient de se terminer par la victoire de l'équipe représentative de la Laine, qui s'est assurée l'avantage sur celle du Lin, lundi, au Stade de l'Union Sportive Tourquennoise.

Il est évident que les « lainiers » groupent les plus brillantes individualités du football régional. Et cependant, le tournoi ne se termine pas chaque année à leur avantage.

Cette année, c'est une équipe de « fait mixte qui remporte le trophée.

Les sélectionnés ne se présentaient pas sur le terrain et de ce fait, l'équipe de la Laine comptait 8 Usiens, 1 Excelsiorman, 2 racingmen roubaisiens.

Le match se disputa correctement, amicalement et un peu... à la rigolade.

Il y eut quelques belles combinaisons, un effort soutenu du Lin la première demi-heure, puis une asse belle exhibition des Lainiers.

Des vingt-deux joueurs, nous sortirons le gardien du Lin, l'olympien Nacci, qui fit une superbe partie. Les autres joueurs furent eux-mêmes. Peut-être pourrions-nous mentionner également la jeune matien Dhuist qui jouait auprès de son aîné Lamnol.

En résumé, joueurs et spectateurs ont passé une bonne après-midi, goûtant et appréciant le calme d'une rencontre amicale après ces durs heurts du championnat.

P. L.

LA PARTIE

Le Lin « en met un coup » au début et permit à Dhuist de se distinguer. Nacci se fait également applaudir.

Il faut attendre 35 minutes pour compter le premier but. Lestrade part en vitesse, centre, Doerr pousse la balle devant lui vers le but. J. Bonte la reprend et l'envoie dans les filets.

Laine : 1 — Lin : 0.

Quatre minutes après Lestrade bien servi par Balvu essale le goal. Nacci renvoie, Doerr reprend et marque.

Laine : 2 — Lin : 0.

Le tableau d'affichage accuse ce résultat à la mi-temps.

La Laine fait peser sa supériorité. Nacci s'emploie avec brio. A la 16e minute, Henno lance vers le but. Sdez Ictor reorend bien de la tête et surprend Encontre.

Laine : 3 — Lin : 1

Nacci repousse un penalty botté par Bonte, puis Doerr touche la barre transversale.

Une combinaison Lietaer-Balvu, Doerr permet à Lestrade d'envoyer un loli shoot dans le coin (38e minute).

Laine : 3 — Lin : 1

Il reste 2 minutes à jouer quand l'ustien Destombes comole le 4e but.

LES EQUIPES

Laine. — Encontre ; Lampot et Dhuist ; Dramais, Lietaer et Balvu ; Lestrade, Doerr, Destombes, Henne et Bonte.

Lin. — Nacci, Vandorren et Sdez V. ; Leclercq, Dondeyne et Rosenblatt ; Henno, Blanchet, Tonnel, Deconinck et Sdez Paul.

Arbitre : M. Bruyneel, de Tourcoing.

BOXE

LE GRAND GALA DE ROUBAIX

Lengagne, Degrave, Hazan, Gydé, Verschemelt, Carlier, etc.

Tout fait prévoir que le programme que dimanche va terminer la série des grandes réunions de l'Académie des Sports, se déroulera devant une assistance record. Tous les combats s'annoncent magnifiques et il ne fait pas de doute, que les spectateurs emporteront de la dernière grande réunion de la saison un très agréable souvenir.

Le grand combat permettra de voir à l'œuvre le réputé Lengagne de Boulogne actuellement dans une forme excellente, puisqu'il vient de faire jeu égal à Londres avec le champion officiel d'Angleterre : Jack Hood. Son adversaire, le Brugeois Degraeve, champion des Flandres Belges nous arrive, précédé d'une réputation de cogneur et de battant peu ordinaire.

Le champion du Maroc : Hazan, vainqueur par k.o. en 4 rounds à Bruxelles de Stéverlinck Aîné, de Dastillon, etc., n'aura pas la partie facile, car Gydé Aîné n'est plus loin maintenant de la forme qui lui a permis de battre Hébrans, Calloir, Devyver, etc., et ce combat s'annonce particulièrement dur.

La grande finale du championnat du Nord poids mouches, entre Gydé jeune et Pannecoucke, qui tous deux ont suivi un entraînement spécial, suscite un gros intérêt dans la région.

Ne passons pas sous silence la bataille sévère que vont se livrer les cogneurs Carlier et Verschemelt pour leur match-revanche et le 6 rounds entre Bassuin et Vandecasiel.

La location continue sans arrêt au siège de l'A.S.R., 41, rue du Chemin de Fer à Roubaix.

Places de 5 à 20 fr. — 1er combat à 5 h. précises.

UN BEAU GALA AU CLUB ATHLÉTIQUE BRUAYSIEN

Samedi 24 mars, à 20 h. 30 précises, un grand hala de boxe mettant aux prises l'écurie Prunier, de Bruay, avec l'écurie Vandekerkove, de Tourcoing, sera donné dans la salle du Cercle. C'est avec un réel plaisir que les fervents du « noble art » apprendront l'organisation de cette belle séance pugilistique. En effet, 8 combats sont à l'affiche, et on n'ignore pas qu'une rencontre Bruay-Tourcoing est toujours disputée avec acharnement. Rien n'a été négligé pour contenter les plus difficiles et d'autre part, le fameux team nordiste voudra prouver qu'il ne le cède en rien à notre team minier. Les combats sont bien équilibrés et chaque boxeur défendra sa chance jusqu'à l'extrême limite.

Voici le programme de cette réunion :

D'abord quatre combats préliminaires très importants dont trois en quatre rounds de 2 minutes :

1. Bazin, de Tourcoing, 49 kilos, contre Prévost, de Bruay, 50 kilos.
2. Vanbervliet, 56 kilos, de Tourcoing, contre Goullard, 56 kilos, de Bruay.
3. Young Dujardin, 47 kilos, de Tourcoing, contre Gantiez, 47 kilos de Bruay.
4. En 6 rounds de 2 minutes : Defrenne, 63 kg., de Tourcoing, contre Defer Victor, 61 kilos, de Bruay.
5. En 8 rounds de 2 minutes : Duforeau, de Tourcoing, 59 kilos, contre Pristoforski, 59 kg., de Bruay.
6. En 8 rounds de 2 minutes, Briand de Tourcoing, 61 kilos, contre Devermelle de Bruay, 61 kg.
7. En 10 rounds de 3e minutes, gants de 5 onces, Gruchart, 66 kg., de Tourcoing, contre Touzet, 64 kg., de Bruay.
8. Grand combat en 10 rounds de 3 minutes, entre Dujardin, 67 kilos, de Tourcoing, et Ollyvon, 68 kilos, de Bruay.

Cette belle soirée comportera en outre une attraction inédite ; deux Bruaysiens ayant à trancher un différend, veulent, comme à Boulogne, régler cette affaire par la voie des gants : ils ont donc prié le Comité organisateur de leur accorder l'autorisation de se mesurer au rochain gala, s'engageant sur l'honneur à combattre chacun très loyalement ; le Comité a accepté et les deux antagonistes, Léonard Vermander et Arthur Froger disputeront un combat de 4 rounds de 2 minutes.

Le succès triomphal de cette superbe réunion n'est pas douteux.

Le prix des places est fixé comme suit : Ring 15 fr. 25, scène 10 francs, premières 5 francs, populaires 3 francs.

CYCLISME

Le championnat de l'A. A. de Roubaix

NIEDERGANG, LE NOUVEAU CHAMPION DU CLUB

LE GRAND PRIX DE L'A. ÉCOLE MARQUETTOISE

L'ouverture officielle de la saison cycliste approche. La Pédale Marquettoise a l'honneur d'ouvrir la saison par une belle preuve réservée aux indépendants 4e catégorie et débutants. Cette course, superbement dotée, est appelée à obtenir un grand succès. Elle se disputera le 8 avril prochain, jour de Pâques, sur un circuit passant par Marcq, La Madeleine et Marquette, à couvrir trois fois, soit environ 60 kilomètres, ter prix, 100 francs, 2e 90 francs, etc. Prix spéciaux pour les débutants.

Nous pouvons déjà annoncer que les engagements (5 francs), sont reçus chez G. Deltombe, 103, rue de Marcq, à Marquette, et que le départ sera donné à 9 heures du matin. Dossards 8 h. 30.

Parfumerie Hurez CADEAUX pour FÊTES 54, Grande-Place, Lille

BASKET-BALL

LE CHAMPIONNAT 3e SÉRIE

U.S. Pérenchies 1 bat I.C. Tourcoing 1 par 4 à 0. — Match joué à Tourcoing où Pérenchies se distingua particulièrement.

Sont notamment à féliciter : Bailleur et Carpentier. Bon arbitrage de M. M. Scritte de l'I.C.T.

Fraternelle Mons-en-Barœul 1 bat U.S.P. 2 par 36 à 16, en match amical.

JEU DE PAUME

DEMANDE DE LUTTES. — La Société « La Pelotte Anzinoise » recherche une équipe de deuxième spéciale qui seront libre le mardi 1er mai pour une lutte de gala sur la pallodrome d'Anzin.

RUGBY

COUPE D'ENCOURAGEMENT DU 1er CORPS D'ARMÉE

17e R.A.C. (Hesdin) BAT 509e R.C.C. (Valenciennes) par 3 (2 essais, 1 but) à 5 (2 essais)

La partie fut constamment à l'avantage du 509e qui marqua les deux premiers essais au cours de la 1re mi-temps. L'arbitrage de cette rencontre fut confié à M. Baratta de l'I.C.L. qui malgré sa bonne volonté eut bien du mal à suivre le match.

Aussi la partie dégénéra en nuillat, trois joueurs du 509e furent blessés et le capitaine de l'équipe, l'adjudant Dachez, fut exclusé du terrain.

L'officier chargé des sports au 509e, a l'intention de demander de faire rejouer le match, en raison de l'arbitrage défectueux.

HIPPISME

COURSES « MAISONS-LAFFITTE

PREMIERE COURSE. — 1. Dirac (Dupuit) g. 94.50 ; pl. 35.50. — 2. Barbouilleur (Leroux) pl. 125. — 3. Grabuge (Rabbe) pl. 28.

DEUXIEME COURSE. — 1. Petit Poucet II (Cooke), g. 42 ; pl. 15.50. — 2. Moravie (Tortorolo), g. 27.50 ; pl. 15. — 3. Willavette (Burette) pl. 11.50.

TROISIEME COURSE. — 1. Corybante (Bouillon) g. 52 ; pl. 20.50. — 2. Sourcier (Rochetti) pl. 37. — 3. Le Bourdon (Semblat) pl. 59.50.

QUATRIEME COURSE. — 1. Magnat (Esling) g. 27.50 ; pl. 14.50. — 2. Stvrax (Bouillon) pl. 53. — 3. Dame Oui (Chancelier) pl. 45.

CINQUIEME COURSE. — 1. Villedieu (Sibbritt) g. 154 ; pl. 39. — 2. Vivette (Denton) pl. 22. — 3. Beroide (Frigoul) pl. 20.

SIXIEME COURSE. — 1. Cigarette (Dupuit) g. 26 pl. 14. — 2. Olpres (Rrigoul) pl. 21. — 3. Aquilon II, pl. 29.

SEPTIEME COURSE. — 1. Surva (Bellemondé) g. 153 ; pl. 38.50. — 2. Betrone II (Thomas) pl. 121.50. — 3. Natchalo (Kalleyl) pl. 27.50.

LE MARI MEURTRIER DU BOIS D'ORS VA COMPARAITRE DEVANT LES ASSISES DU NORD

On se souvient du crime commis par Arsène Baillon, qui tua sa femme à coups de poing dans le bois d'Ors, près du Château.

L'instruction de cette affaire est close, l'inculpé a passé des aveux complets et son dossier va être transmis à la chambre des mises en accusation.

Baillon comparaîtra devant le jury du Nord à la prochaine session des assises.

DERNIÈRE HEURE

PAR NOTRE FIL SPÉCIAL ET PAR T.S.F.

La grande soirée de boxe au Cirque de Paris

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

LA COMPÉTITION DES POIDS PLUMES

Le gala débutait par une très intéressante compétition entre poids plumes, présentée par M. Bonvalot-Gomez, de 15.000 francs de prix.

Le tournoi pour lequel huit hommes avaient été retenus, se disputait par éliminatoires en trois rounds de quatre minutes.

Le premier round opposait le jeune nordiste Crauc à Beck jeune. Après un début assez égal, Crauc montre son savoir. Dans la seconde reprise, alors qu'il mène la bataille à sa guise, Crauc, au sortir d'un corps à corps, touche bas son adversaire d'un crochet au droit. Le coup est trop net pour ne valoir qu'un avertissement et Crauc est disqualifié.

Les autres éliminatoires sont gagnées par **Holzer, vainqueur de Vaudry aux points ; Simondé, vainqueur de l'Auchellois Deler aux points ; Calloir, vainqueur de Farfadi aux points.**

Les demi-finales donnèrent les résultats suivants : **Holzer bat Beck jeune aux points ; Simondé bat Calloir aux points.**

LE MATCH THURU-MOLINA

A dix heures moins le quart, on annonce le match vedette Thuru-Molina. Drapés dans une superbe robe de chambre, ils sont très applaudis. Pendant que les soigneurs leur lancent les gants, Georges Carpentier, réclamé par les poulpiires, monte sur le ring. Son apparition soulève une tempête de bravos coupés de quelques sifflets. L'ancien champion du monde salue à la ronde et se retire.

Le speaker présente ensuite M. Gomène qui vient de donner 250.000 francs à Jeff Dikson pour organiser cette année un tournoi de poids plumes.

Le public reste admirativement rêveur puis applaudit à tout rompre et lorsque M. Gomène regagne sa place, une petite dame fort élégante assise derrière lui engage avec le mécène une aimable conversation.

Le gong détourne les esprits.

PREMIER ROUND. — Les deux hommes rentrent immédiatement corps à corps. Molina travaille par des crochets au flanc. Thuru esquive splendidement et même le combat à distance. Molina suit pas à pas son adversaire et touche du deux larges crochets. Thuru se reprend et à son tour place des crochets des deux mains à la face du champion d'Europe, que cette réaction arrête.

DEUXIÈME ROUND. — Le combat est très serré. Constamment Molina marche sur Thuru et de près le bat des deux poings, il contre du gauche. Thuru prend ses distances et touche deux fois très sèchement du droit. Thuru ne se laisse point démonter et réussit à diverses reprises de jolis contres. Les échanges sont très violents et donnent des traces très nettes à l'avantage de Molina.

TROISIÈME ROUND. — Le combat tourne à la confusion. Sans cesse les deux boxeurs s'approchent, puis se martèlent consciencieusement. Sur la fin du round, Thuru marque un léger avantage.

QUATRIÈME ROUND. — La bataille devient furieuse. Molina se rue sur son adversaire et le frappe à plusieurs reprises à la face. Thuru saigne, mais il se reprend et riposte avec bonheur. Les coups pleuvent sans trêve et Molina semble prendre le meilleur.

CINQUIÈME ROUND. — Molina poursuit son avantage et malmène Thuru, mais le Nordiste a une résistance à toute épreuve. Il laisse passer l'ouragan et à son tour part en trombe. Molina, par quatre fois, est durement touché à la face et le champion d'Europe accuse nettement les coups. L'assistance, que ce beau retour a enthousiasmé, acclame Thuru.

SIXIÈME ROUND. — Toujours encouragé, le Nordiste fait le forcing et malgré le sang qui coule de sa face, il frappe Molina sans répit. Ce dernier se défend d'ailleurs comme un diable. Dans cette bagarre, Thuru a le meilleur et ayant acculé Molina dans les cordes, le touche avec violence par des crochets du droit et du gauche.

SEPTIÈME ROUND. — Thuru, dès le début, place plusieurs fois son gauche, mais se fait rappeler pour coup de tête. Les combattants ralentissent leur action. Toutefois, le Nordiste fait le meilleur travail.

HUITIÈME ROUND. — Thuru attaque, mais ses coups sont sans efficacité et Molina, le poing gauche tendu en avant, cherche à placer sa droite. Il rate de très belles occasions, mais comme il fuit, il place de belles séries à l'estomac.

NEUVIÈME ROUND. — Le match est de plus en plus acharné. Les deux boxeurs ne se lassent pas et se frappent de près au flanc et à la face. Thuru se dégage en souplesse et riposte, mais sans force. Molina pourchasse le Nordiste autour du ring et marque de beaux crochets. Thuru saigne abondamment, mais réussit à annihiler sans grand dommage, les offensives du champion d'Europe.

DIXIÈME ROUND. — Thuru bondit et place son gauche. Les deux hommes se martèlent. Sur la fin, le Nordiste faiblit. Touché durement au foie, il se laisse dominer malgré un beau relour.

Au coup de gong, les boxeurs se serrent la main et attendent le verdict. La décision est donnée à Molina.

Thuru reçoit alors une formidable ovation, cependant que Molina s'éloigne sous les cris les plus divers.

La finale de la compétition des poids plumes fut gagnée par Holzer battant Simondé aux points.

Le match, disputé en quinze reprises pour le titre de champion de France des poids coq entre Biron Lucien contre Morocchini, challenger, s'est terminé par abandon de Biron au cours de la douzième reprise.

Le combat fut le plus souvent à l'avantage de Biron, beaucoup plus vite que le petit Marseillais, lequel néanmoins riposta très vivement avec efficacité aux attaques du champion de France.

Biron reçut un avertissement au cours du deuxième round, pour coup de tête.

C'est au cours de la douzième reprise que le coup de théâtre se produisit.

Biron, qui menait avec avantage depuis le début, tomba dans une crise nerveuse et déclara abandonner.

Morocchini est proclamé champion de France des poids coq.

La grève générale va-t-elle être déclarée à Halluin ?

LES SYNDICATS UNITAIRES D'HALLUIN ET SOCIALISTES DE MENIN, CONSEILLENT AUX OUVRIERS DE S'Y PRÉPARER.

Sur l'initiative des « Syndicats unitaires d'Halluin » et des « Syndicats socialistes de Menin », une réunion qui avait été annoncée par un tract intitulé : « Alerte !!! Préparez-vous à la grève générale » et à laquelle assistaient des ouvriers et des ouvrières du Textile, du Bois, du Bâtiment, etc., eut lieu hier soir à Halluin à la « Maison du Peuple ». Cette réunion prit fin à 20 h. 30. Voici le texte de l'ordre du jour qui a été voté :

« Les ouvriers d'Halluin et de Menin, réunis au nombre de plusieurs milliers, le mardi 20 mars, après avoir entendu la vérité sur la grève de l'Usine Sion, vouent au mépris public les chefs du Syndicat chrétien, traîtres à la classe ouvrière, qui continuent à faire le jeu du patronat et Consortium Textile ;

« Décident d'engager l'action pour que la grève soit totale ;

« Se déclarent prêts à déclancher la grève générale quand l'ordre sera donné ;

« Ils assurent les ouvriers de leur solidarité agissante ;

« Se donnent rendez-vous pour une manifestation internationale monstre, contre les diminutions de salaires, qui aura lieu le **samedi 24 mars dans l'après-midi.** Rendez-vous rue de Lille, à la Frontière. Des orateurs de la C. G. T. U. et de la Centrale Belge prendront la parole ».

⁂

D'autre part, sur convocation de leurs organisations, les syndiqués libres de la Maison Sion se sont également réunis hier soir en la Maison des Syndicats libres, rue des Ecoles.

Les secrétaires firent l'historique de la grève et s'efforcèrent de justifier la position prise par les Syndicats libres et chrétiens d'Halluin et Menin.

En conclusion l'ordre du jour suivant fut voté :

« Les 400 syndiqués libres de chez Sion, réunis le mardi 20 mars, à leur siège, au sujet du conflit de la Maison Sion ;

« Après avoir entendu leurs dirigeants français et belges renouvellent leur entière confiance en leurs dirigeants ;

« Déclarent ne modifier en rien la ligne de conduite qu'ils se sont tracée depuis le début du conflit ;

« Mettent en garde les travailleurs halluinois et meninois contre le bourrage des chefs unitaires dans les journaux communistes ;

« Naîtendent de mots d'ordre que leurs commissions syndicales et comptent sur elles pour toutes les interventions utiles ».

Ajoutons qu'aujourd'hui, à 17 h. 30, aura lieu une assemblée générale intercorporative de tous les ouvriers d'Halluin-Menin, adhérents aux Syndicats libres, pour les directives à prendre en cas de déclanchement d'une grève générale par les unitaires.

Mestorino est-il coupable d'un deuxième crime ?

IL Y A TROIS ANS, UN BIJOUTIER FUT ASSASSINÉ ET DÉPOUILLÉ DE DEUX CENT MILLE FRANCS DE PIERRERIES.

« Le Journal » publie au sujet de l'affaire Mestorino, l'information suivante :

« Il n'est bruit actuellement dans le milieu des diamantaires qua d'un crime commis il y a plus de trois ans et que tous veulent rapprocher de l'affaire Truphème.

A l'époque, un bijoutier établi dans la défunt passage de l'Opéra, M. Charlet, avait été au retour d'un voyage à Amsterdam, assassiné dans le train qui le ramenait à Paris. L'assassin qui avait précipité sa victime sur le ballast après l'avoir dépouillé d'un et de pierraries valant plus de deux cent mille fr. n'a jamais été identifié.

Or, plusieurs diamantaires ou joailliers qui se souviennent parfaitement de cette affaire, affirment aujourd'hui que Mestorino se trouvait dans la même train que M. Charlet et que deux mois après ce crime, il créa ses ateliers de la rue Saint-Augustin ».

Les faits actuels, dit « Le Journal », ajoutant à cette coïncidence, font croire à beaucoup que Mestorino pourrait avoir jadis tué M. Charlet.

BLANCHE NOURRIC S'EST POURVUE EN CASSATION

Hier est arrivé au Parquet général, une lettre datée de dimanche, écrite par Blanche Nourric, avant l'expiration des délais et exprimant le désir de se pourvoir en cassation contre l'arrêt de la Cour d'Assises qui l'avait condamnée à 20 ans de travaux forcés. La requête a été transmise au greffe et le pourvoi régularisé aussitôt. Ce pourvoi sera examiné en même temps que celui de Duquenne.

FEUILLETON DU 21 MARS 1928. — N° 59

— Comme cela, grommela-t-il entre ses dents, la lourde est calée. Et si on veut entrer, y a rien de fait, on m'réveille en me secouant... as de mauvais coup en père Peinard, l'patron dort... Il est au moins deux heures du matin... Fais bon ici et on est mieux tout d'même que dans l'écurie du sieur Vaudois... Ah ! celui-là, par exemple...

Jiniot n'acheva pas... mais son ton était plein de promesses. Il s'étendit sur son matelas. Et, quelques secondes plus tard, les prisonniers de la bande à Tods dormaient, à eux quatre, comme les sept dormants...

Bonnel, comme l'avait fort bien deviné Alyse, ne s'était pas donné la peine de porter la lettre à « Paris-Informations ». Il l'avait roulée dans la poche du veston de cuir qu'il portait ce soir-là. Pendant que Tods, intentionnellement, allongeait sa route pour rentrer à Saint-Germain, Bonnel, poussé par la passion qui le tenait au cœur pour Arabella, gagnait au plus tôt la gare St-Lazare et prenait le train. Puis il était revenu à pied vers la venelle de la Chausseuse et avait fait le chemin en fumant des pipes, vous la pluie. Non loin de la villa, il s'était servi de la lettre roulée en boule pour tasser son tabac et il l'avait jetée, sans plus de cérémonie, dans les buissons qui bordaient le chemin...

Et la pauvre lettre, souillée, maculée de cendres et de boue, avait rebondi sur une branche et s'en était allée rouler à vingt pas de là.

Le vent la poussa dans une flaque d'eau. Et elle demeura ainsi, petite épave perdue sur ce lac minuscule... Et toute la force de la destinée était en elle..

. . . . . .

Le jour se leva, morne et bruineux. Vers les sept heures du matin, un grincement de charrette se fit entendre et, dans la bruine humide, le véhicule qui geignait ne tarda pas à se profiler.

C'était la voiture d'une épicier-marchand de vins de Saint-Germain, qui venait à la villa de la Chasseuse effectuer quelques livraisons.

On buvait sec chez Tods. On fumait et on mangeait en conséquence. Et pour ne pas attirer sur soi l'attention hostile des fournisseurs, Tods payait largement et sans jamais marchander.

Pour le voisinage, Tods était un Américain un peu excentrique, et Juana Juarez passait pour son « amie ». Tarnier jouait à la perfection un rôle d'ami pauvre, à la fois confident et factotum. Bonnel était le chauffeur, le Zouave, valet de pied et de chambre, Yves-le-Rouge cuisinier.

Et l'on saluait « Monsieur Tweek » jusqu'à terre.

Pourtant honoré, chaque semaine, de fortes commandes de liqueurs, de vins fins, de champagne et de comestibles divers, le père Mulot